

confesseurs l'auraient gêné et se seraient peut-être nuï l'un à l'autre.

Entre 20 et 30 personnes se présentèrent dans cette matinée : dix à douze communièrent, 6 furent confirmées. L'évêque, dans un petit discours, les exhorta principalement à quitter un lieu si éloigné des secours spirituels, où les enfants s'élevaient dans l'ignorance de la religion et où les malades mouraient sans sacrements, n'y ayant nullement lieu d'espérer qu'ils devinssent capables de pourvoir à la subsistance d'un prêtre, ni qu'il fût possible de leur en procurer un, et la distance où ils se trouvaient des missions établies ne leur permettant pas d'en attendre de secours. (1)

(A suivre.)

Mettez en pratique ces deux mots précieux : souffrir et se taire ; c'est là une voie et une règle courte pour devenir en peu de temps parfait.

(1) Le 6 septembre de la même année 1815, M. Lejantel écrivait à Mgr Plessis : « J'ai fait un voyage à Forbay, la semaine dernière, à l'occasion d'une femme qui est malade et pour laquelle on est venu me chercher. J'y ai glané les restes de la moisson. Quelques-uns sont disposés de quitter l'endroit selon les avis de Votre Grandeur ; mais les autres trouvent cela difficile. Ils m'ont dit qu'ils tâcheraient d'avoir un maître d'école pour instruire leurs enfants. Je leur ai dit que si la chose était ainsi, je ne refuserais pas d'aller les desservir sous le bon plaisir de Votre Grandeur. » M. Lejantel ajoute : « Ayant desservi les Sauvages (du Lac Brador), ils m'ont payé comme à leur ordinaire, disant que, quand le presbytère serait fini, ils payeraient davantage. »

Le 20 octobre suivant, le digne missionnaire écrit encore : « Il y a 15 jours, j'ai été obligé de retourner à la mission des Sauvages, à l'occasion d'une cargaison de ces Indiens qui sont venus de Terre-neuve. Ils m'ont dit qu'ils n'avaient point vu de prêtres depuis six ans. Ils restent à soixante lieues de la baie Saint-Georges et le prêtre missionnaire pour cette place ne va point jusque chez eux.

« Aucuns de Labrador (le village français) ne sont venus pour réhabiliter leurs mariages, suivant les ordres de Votre Grandeur. Un particulier, en étant venu ici, la semaine dernière, m'a dit qu'ils ne s'accordaient point pour bâtir leur chapelle et que beaucoup y étaient aversees. Je lui ai donné commission de leur dire que s'ils ne la bâtissaient pas, selon vos ordres, je ne serais pas obligé d'y aller l'été prochain. » Il y aurait bien d'autres citations à faire qui ne manqueraient pas d'intérêt, mais qui seront plus à leur place dans l'*Appendice* que je me propose de mettre à la suite de ce récit de voyage.

H. T., Ptre.